



La société Aéroport De Paris (ADP) est sous la menace d'une privatisation de la part du gouvernement. ADP c'est :

- 600000 emplois directs et indirects soit 2.2% de l'emploi en France et 1.4% du PIB.
- La principale frontière française, un lieu stratégique traversé par 100 millions de passagers/an.
- 6900 hectares soit l'équivalent de 2 arrondissements parisiens en Ile-de-France.

Le conseil constitutionnel a permis la mise en place d'un référendum d'initiative partagée.

Il appartient désormais à chaque citoyen de participer en allant sur ce site : www.referendum.interieur.fr.

Attention la commune est enregistrée sur son code INSEE : 80164.

Ce referendum d'initiative partagée transpartisan, porté entre autres par notre député de circonscription François Ruffin, est soutenu par de nombreux élus de tous bords FI, PCF, PS, UDI, LR, RN.

Le rôle du politique étant de veiller à la bonne utilisation de l'argent public, il semble important d'éviter le fiasco financier que l'on a connu avec la privatisation des autoroutes au moment où elles commençaient à rapporter de l'argent à l'Etat, avec les conséquences sur les tarifs aux usagers.

ADP c'est 173 millions d'euros de dividendes versés à l'Etat en 2018.

Arrêtons d'affaiblir la France en soldant son patrimoine à des groupes financiers privés.

Bonnes vacances à tous...

Rendez-vous à la rentrée au Forum des Associations.

Cordialement,

Votre Maire,
Jean-Claude RENAUX



Fête des Hortillonnages



Les 18 et 19 mai, Camon était en fête !

Maintenant connue et reconnue sur l'agglomération la fête des Hortillonnages a trouvé son format et son public.

Au total 46 bénévoles se sont mobilisés pour la réussite de cette journée.

Vous désirez être bénévoles, n'hésitez pas à contacter le comité de la fête.

Rendez-vous les 16 et 17 Mai 2020 pour la prochaine édition.





Festival International de Jardins

Rendez-vous annuel incontournable, le Festival international de jardins Hortillonnages Amiens 2019 fête sa 10^{ème} édition avec 10 nouvelles créations !

Un parcours ponctué d'une cinquantaine d'installations, de jardins imaginés et produits par de jeunes artistes-paysagistes, architectes et plasticiens, attachés à la protection et à la valorisation des milieux naturels comme les jardins flottants Amiénois.

La vocation du festival est aussi de susciter des pistes de réflexion liées aux problématiques du monde contemporain : comment préserver nos ressources naturelles et faire évoluer nos modes de consommation alimentaires ? Quels sont les modèles agricoles à privilégier ? Quelle est la place de la nature en ville et de l'homme dans la nature ?

A chaque édition du Festival, de nouveaux espaces sont investis dans les Hortillonnages. Sur l'étang de Rivery et jusqu'à la presqu'île Robinson en passant par l'île aux Fagots, que vous soyez festivalier, riverain ou promeneur, vous observerez depuis les chemins du Malaquis et de halage diverses productions ; et, après avoir embarqué au Port à fumier à Camon, vous pourrez naviguer d'une parcelle à l'autre, apprécier une installation, parcourir un jardin ou faire une pause sur l'un des îlots.

EN BARQUE :

A Camon, louez une barque au Port à fumier, 35 rue Roger Allou (au niveau du parking), pour naviguer vers les différentes parcelles investies autour de l'étang de Clermont.

- Accueil île aux Fagots

- **Du 7 juin au 1er septembre :**
Mardi au vendredi, 13h30 – 19h00,
Samedi et dimanche, 10h – 19h00

- **Du 02 septembre au 20 octobre :**
Mercredi, jeudi, vendredi, 13h30 – 19h00,
Samedi et dimanche, 11h00 – 19h00

Réservation des Barques au +33(0)6 78 53 55 92

Pendant les horaires d'ouverture de l'accueil du Port à Fumier ou sur www.artetjardins-hdf.com.

➤ Les réservations ne sont plus garanties après un retard supérieur à 15 min ; elles ne seront dans ce cas pas remboursées.

➤ Les barques peuvent être réservées jusque 2h avant l'horaire de fermeture de l'accueil.

➤ La durée du parcours en barque est de 2h30.

Tarifs location barques

✳ 19€ / 1-2 pers ✳ 23€ / 3-4 pers ✳ 27€ / 5-6 pers
Gratuit / enfants - de 3 ans

+redevance ASCO (association syndicale des canaux d'Hortillonnages) ✳ 1€ / 11 ans et + ✳ 0.50€ / 3-10 ans / à régler sur place.

Et aussi une navette-barque qui relie la presqu'île Robinson au Port à fumier pour faciliter les visites entre les deux espaces d'implantation des œuvres.

Uniquement sur réservation : +33(0)6 78 53 55 92

A PIED :

A Amiens, accédez par le chemin de halage à l'île aux Fagots et à la presqu'île Robinson ou par le chemin du Malaquis à l'étang de Rivery. Et n'oubliez pas votre pique-nique, détente assurée !

- Accueil Port à fumier

- **Du 7 juin au 1er septembre :**
Mardi au dimanche, 12h30 – 19h00

- **Du 02 septembre au 20 octobre :**
Mardi au dimanche, 13h30 – 19h00

Les Robinsonnades du Mercredi
Organisées avec l'Office de Tourisme-Amiens Métropole

Mercredis 10, 17, 24 et 31 juillet / 10h00 - 12h00

Mercredis 7, 14, 21 et 28 août / 10h00 - 12h00

RDV à 9h45 à Camon, au Port à fumier, 35 rue Roger Allou (au niveau du Parking).

Visite commentée en barque sur les îlots de l'étang de Clermont & pause gourmande picarde, avec possibilité de commander un panier de légumes chez l'hortillon FRANCIS PARMENTIER (10€).

Réservation sur bit.ly/RobinsonnadesDuMercrediOT et règlement sur place le jour de la visite (Chèques, Chèques vacances sans rendu de monnaie, espèces – merci de prévoir l'appoint).

Informations auprès de l'Office de Tourisme :

03 22 71 60 50 / ot@amiensmetropole.com

Tarif adulte : 9€ / réduit : 7€

Tarif enfant : (8-12ans) : 5€

Tarif famille : (2 adultes + 2 enfants) : 20€



ALSH : Soirée Jeux de Société & Sortie à la Mer

Le 28 mai, l'association des parents d'élèves l'APEI et le Ranch, avec le soutien logistique de l'association "Carava'lud" (qui intervient en accueil périscolaire pour l'activité jeux de société) ont organisé une soirée jeux de société parents enfants. Les enfants et les parents des écoles maternelle et élémentaire Paul Langevin étaient invités à venir jouer ensemble à partir de 18h00, au Ranch. Une dizaine de familles était présente. Un rendez-vous qu'ils reconduiront l'année prochaine peut-être sous une autre forme, pour élargir le public. Pour leur sortie de fin d'année scolaire, les enfants de l'accueil de loisirs se sont rendus ce mercredi 12 juin à Quend. Pique-nique, activités sportives, château de sable, et surtout le soleil étaient au rendez-vous pour passer une agréable journée.



Les Caminous

Un mois de juin bien rythmé pour les enfants de la crèche, avec tout d'abord, le 06 juin, un spectacle qui clôture le projet pédagogique sur le thème des animaux, ouvert aux enfants des assistantes Maternelles. Les enfants étaient enchantés de rencontrer Tigolo le fermier et ses animaux : pirouette et cacahuète les chevreaux, Saturne 1 et Saturne 2 les cannetons, Tirelire le cochon, tous, venus fêter l'anniversaire de Jeannot le Lapin. Les Caminous ont poursuivi avec leur fête de fin d'année, 23 enfants et 22 familles étaient conviés pour ce rendez-vous, accompagnés d'Anne, intervenante musique pour présenter chants et comptines apprises tout au long de l'année. Enfin, les plus âgés ont pu visiter le restaurant scolaire le 20 juin à l'occasion du passage des plus grands en première année de maternelle, la rentrée prochaine. La Municipalité souhaite une bonne rentrée à Chloé, Margot, Marceau, Léandre, Nora, Blanche et Sayam.





Remise des Dictionnaires

Le jeudi 20 juin a eu lieu la traditionnelle remise des dictionnaires pour les 29 élèves de l'école Edmond Marquis et les 22 élèves de l'école Paul Langevin pour leur passage l'année prochaine au collège. Nous leur souhaitons de belles et longues études.



Nouveaux Habitants

Une quarantaine de personnes se sont réunies, salle Aragon pour l'accueil des nouveaux habitants le 19 juin. Cette rencontre conviviale permet d'échanger avec les responsables d'associations et les élus.



Fête des voisins

Le 24 mai à l'occasion de la fête des voisins, les petits-Camonois se sont rassemblés salle Louis Bruxelles dans la joie et la bonne humeur.



Kermesse des écoles



La Kermesse des écoles de Camon, c'est voir l'école autrement, autant pour les enfants que pour les parents. Au programme stands de jeux et spectacles grâce à l'action conjointe des associations de parents d'élèves et des enseignants.

Vivre CAMON

Vie associative

Concert de Printemps

L'école de musique Harmonia proposait son concert de printemps à l'église Saint Vaast le 29 avril, les musiques de films étaient à l'honneur. L'acoustique de l'église est parfaite pour mettre en valeur l'ensemble de nos musiciens.



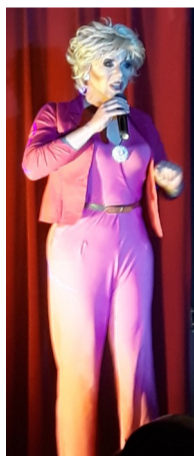
Journée des Déportés

La Cérémonie à la mémoire des déportés a eu lieu le dimanche 28 avril. Camon a été particulièrement touchée avec 20 déportés en camps de concentration et 17 internés en camps de travail. N'oublions pas les vies sacrifiées.



Soirée Cabaret

Le secours populaire, en partenariat avec le « Philopat » qui a géré le spectacle et le repas, a organisé sa grande soirée cabaret le samedi 4 mai. Les fidèles étaient au rendez-vous et ont pu admirer la prestation du sosie de Claude FRANÇOIS qui a enchanté la salle.



ASLC Randonnée

L'association de Petit-Camon organisait une rando le 14 avril, un circuit de 10 km autour de Pont-Noyelles, qui a réuni une vingtaine de personnes sous le soleil.



La Fanfare L'Hortillonne

Et si c'était moi
Viens faire l'essai...
Un accueil chaleureux t'attendra

Saxo, Trompette, Trombone, Tuba
Clarinette, Flûte, Percussions, Etc...

fanfare L'Hortillonne de Camon

Responsable :
Benoît Sauval
@ fanfare80450@gmail.com

La MUSIQUE n'est belle que si elle est partagée

La Fanfare Hortillonne recrute, n'hésitez pas à vous joindre à eux. L'assemblée générale se tiendra le vendredi 20 septembre à 20h30 Salle Annexe, derrière la Mairie. Contactez Benoît SAUVAL au 06 14 09 38 24 ou fanfare80450@gmail.com.



Soyez le premier à rejoindre les rangs



FORUM EMPLOI

Le **Mardi 18 juin** s'est déroulé Salle Louis Aragon le forum pour l'emploi, scindé en quatre pôles : un pôle insertion sociale et un pôle forum emploi, un pôle santé bien-être, et un pôle services à la personne. La journée a été ponctuée par des animations : coiffure, soins des mains, atelier cuisine, sensibilisation aux économies d'énergie avec une information collective sur le programme « ECORCE » pour économiser et réduire ses factures d'énergie. 284 visiteurs ont pu profiter des différents services proposés.



Canicule

Chaque année l'été s'accompagne de périodes de fortes chaleurs, facteurs de risques pour les plus fragiles. Nous invitons dès à présent, les seniors de plus de 65 ans, les moins de 65 ans inaptes au travail et les personnes en situation de handicap à se faire recenser en cas de déclenchement d'une alerte canicule auprès du CCAS.

L'inscription sur le registre du CCAS permettra un contact régulier (téléphone, visite) lors du déclenchement du plan canicule.

N'hésitez pas à contacter le CCAS au 03.22.49.65.72 et ou à télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la commune www.camon.fr.



Vivre CAMON

Ce qu'il faut savoir



Réglementation

La liberté des uns finit là ou commence celle des autres. L'installation d'un poulailler dans son jardin de moins de 50 animaux est toléré en zone urbanisée. Toutefois la réglementation prévoit une distance minimale entre le poulailler et une habitation soit :

- 25m pour un élevage de plus de 10 animaux
- 50m pour un élevage de plus de 50 animaux

Au-delà de 50 animaux, l'élevage devient une installation classée soumise à une loi stricte, nécessitant de faire une déclaration auprès de la chambre d'agriculture de la Somme.

D'autre part, le règlement sanitaire départemental (article 26), précise « qu'il est interdit d'élever et d'entretenir dans les dépendances et les abords, des animaux dont le nombre ou le comportement pourraient porter atteinte à la sécurité, à la salubrité des habitations ou de leur voisinage. Afin de ne pas causer de désagrément pour l'entourage immédiat (émanation mal odorante), les installations renfermant des animaux vivants notamment des clapiers, des pigeonniers, poulaillers doivent être maintenus constamment en bon état de propreté. Ils sont désinfectés et désinsectisés aussi souvent que nécessaire ».

L'article 1385 du code civil stipule quant à lui que les propriétaires de basse-cour sont responsables si le bruit qu'elle cause devient un trouble anormal du voisinage.

Les animaux peuvent être source de nuisance, Camon reste une ville à la campagne avec un environnement sonore et olfactif en adéquation avec son statut. Il convient à chacun d'entre nous de contribuer à des rapports de bon voisinage.

Fermeture Mairie

L'accueil de la Mairie sera fermé pendant les vacances les trois premiers samedis du mois d'août, soit les 3, 10, 17 août.

Baignade interdite



La baignade dans la Somme et les étangs de Camon est interdite. Il est également interdit de plonger des deux ponts qui enjambent la Somme.
« AR 2005/08/005 »

VIVRE CAMON
Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG

8

Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

Elections

Suite au renouvellement des cartes d'électeurs de nombreuses cartes ont été retournées en Mairie. Si vous n'avez pas reçu votre carte, veuillez vous rapprocher de la Mairie.

Les retours sont dus :

- aux déménagements non signalés hors Camon,
- aux déménagements à l'intérieur de Camon,
- aux imprécisions d'adresses (manque de numéros d'appartement, ...),
- aux manques d'informations sur la boîte aux lettres
- aux changements d'état-civil.

Tout changement doit **OBLIGATOIREMENT** être signalé en Mairie au service élection. Je vous rappelle qu'il est possible de prendre en compte ces changements tout au long de l'année. Sans réaction de votre part vous risquez la radiation.

NEWS

LE MIROIR DE PORTE
BRASSERIE - TRAITEUR

La Brocante Permanente

Ouvert du Mardi au Samedi
de 10H à 18H30
03 22 91 31 24
94 rue du Général de Gaulle

RÉSERVATIONS : 03 22 38 08 43
121 RUE H. BARBUSSE - 80450 CAMON
- OUVERT LE MIDI DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 15H -

MEMO

13 juillet : retraite aux flambeaux rendez-vous à 22h sur la place
14 juillet : dépôt de gerbes au monument aux morts. Rendez-vous sur la place à 11h00
6 & 7 septembre : Forum des associations
12 septembre : repas UNRPA
28 & 29 septembre : virades de l'Espoir
14 & 15 Octobre : Pièce de théâtre Salle Aragon « Les frères Jimbo »

Mairie de CAMON
Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cédex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi de 9 à 12h

